

CONSTRUCTION D'UN PRACTICE ET D'UN CLUB HOUSE
POUR UN GOLF

NOTICE PAYSAGERE
INSERTIONS
PHOTOGRAPHIES

MAI 2011

Maître d'ouvrage

SARL BONNIN Joël

La Charillière

85500 LES HERBIERS

Projet

Construction d'un practice et d'un club house pour un golf

La Charillière

85500 LES HERBIERS



SOMMAIRE

0.1. NOTICE D'INSERTION DANS LE PAYSAGE	3
0.1.1.1 Situation du terrain.....	3
0.1.1.2 Paysage et environnement existant.....	3
0.1.1.3 Définition du projet.....	3
0.1.1.4 Insertion du projet dans le site.....	3
0.1.1.5 Modules photovoltaïques.....	4
0.2. RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE	4
0.3. INSERTIONS	6
0.4. NOTE DESCRIPTIVE DU GOLF	8
0.4.1.1 Note explicative.....	8
0.4.1.2 Descriptif végétal des haies.....	9
0.4.1.3 Les 9 parcours.....	11
0.4.1.4 Le putting green.....	24
0.4.1.5 Le practice.....	26
0.4.1.6 Le parking.....	27
0.4.1.7 Le Minigolf paysager.....	28
0.4.1.8 Annexes.....	32

0.1. NOTICE D'INSERTION DANS LE PAYSAGE

0.1.1.1 Situation du terrain

La Charillière
85500 LES HERBIERS

Cadastre : S 22, 23, 24, 25, 26, 27, 30, 403, 404 et 405

Superficie du terrain : 152925 m²

0.1.1.2 Paysage et environnement existant

Le projet du golf est situé au pied du château d'eau « Le Chaffaud », dans un paysage vallonné du bocage vendéen. Ce sont des anciens champs non cultivables, du fait de la présence de roches en surfaces.

Le projet du bâtiment « practice/club house » est situé en partie haute du site, où il y a moins de déclivité et proche de la route départementale 160. L'ensemble du projet est traité dans le respect du site par son implantation et par ses matériaux.

0.1.1.3 Définition du projet

Le projet consiste à créer deux orientations : la première, vers la zone de practice (entraînement des golfeurs) ouverte vers le Nord, et la seconde orientation, celle du club house ouverte vers le Sud et vers la ville des Herbiers.

Ces deux orientations sont caractérisées par deux typologies de bâtiment.

Le practice est un espace extérieur couvert composé d'une ossature métallique de ton gris et de lames de bois ton naturel. Ce sont des matériaux s'intégrant naturellement dans le paysage rural, rappelant ainsi les bâtiments agricoles.

Le club house est un bâtiment reprenant les mêmes matériaux. La couverture métallique vient se retourner en façade Nord. L'ensemble des façades est bardées de lames de bois posées horizontalement. La façade Sud offre une vue vers l'ensemble du golf, le paysage vallonné et vers les Herbiers. La façade Sud est protégée de l'ensoleillement d'été par un débord de toiture et par des brise-soleil en bois, animant aussi cette façade. Les menuiseries seront en aluminium de ton gris.

Les deux bâtiments sont connectés entre eux par un auvent en bois formant ainsi l'accès au bâtiment et à l'ensemble du bâtiment.

0.1.1.4 Insertion du projet dans le site

Le projet s'intègre au site par les matériaux employés, comme décrit précédemment, et par le respect du site naturel.

Les haies qui vont être rajoutées sur le site seront composées d'essences locales. Cela permettra une bonne intégration paysagère avec le site. Aussi, elles permettront l'apparition de nouvelles niches et corridors écologiques.

Les essences utilisées sont variées (Genêt à balai, Aubépine, Erable champêtre, Houx vert commun, Charme, Hêtre, Noisetier...) et ont chacune une particularité paysagère que ce soit par leurs formes, floraison ou par leurs fruits.

Le type de végétaux qui seront intégrés donnera des haies bocagères à caractère rustique et ornementale de forme libre.

Leurs rôles sont d'intégrer le parking au paysage environnant, de cacher la vue du bâtiment par rapport au Mont des Alouettes, de reboiser certaines surfaces et de servir de brise vent.

Les clôtures du practice sont décrites dans l'annexe O2 (grand format).

0.1.1.5 Modules photovoltaïques

Le projet intégrera sur la toiture du practice environ 178m² de panneaux photovoltaïques. Ils seront installés sur une toiture à faible pente, ils seront ainsi peu visible depuis l'extérieur, d'autant plus que le bâtiment est positionné dans les hauteurs.

0.2. RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE

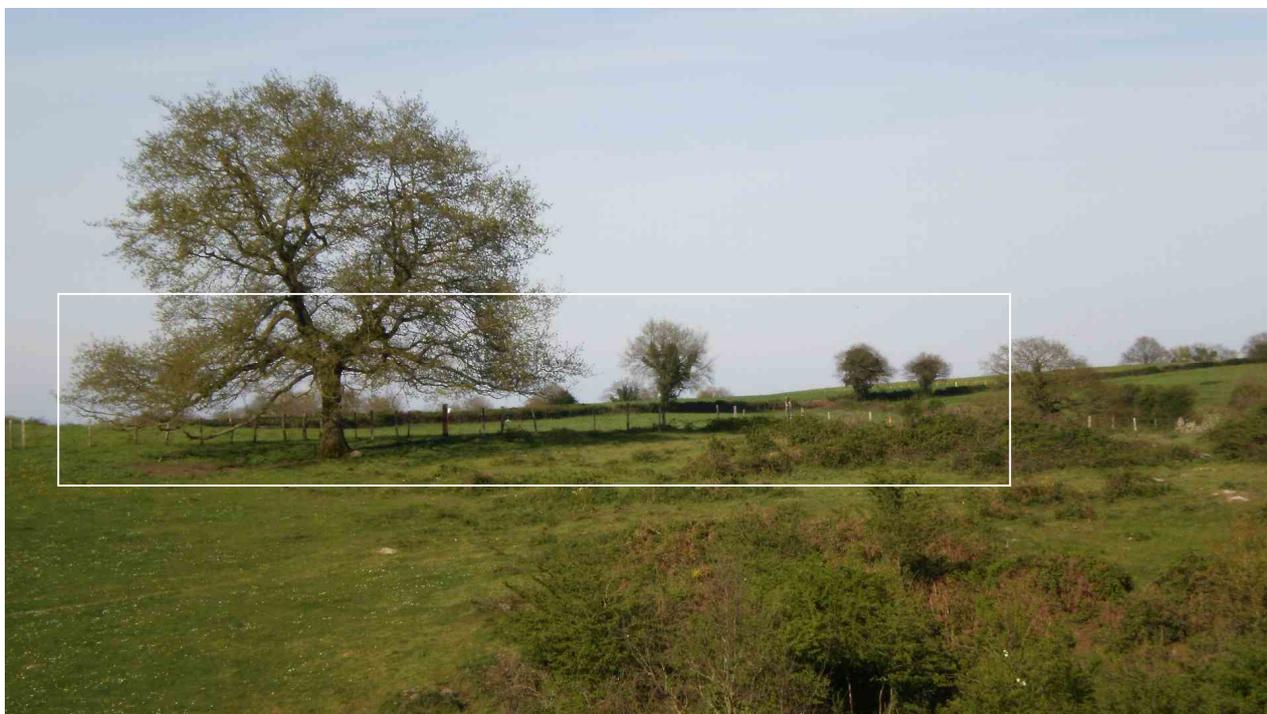


PHOTO 01 – Vue vers le futur practice et club house (au niveau de la clôture).



PHOTO 02 - Vue vers le début du futur practice (au niveau de la clôture).



PHOTO 03 - Vue vers le futur parking (derrière la clôture).



PHOTO 04 – Vue vers le futur practice et club house.

0.3. INSERTIONS



INSERTION 01 . Vue depuis l'accès au practice et au club house.



INSERTION 02 . Vue du club house.



VOLUMETRIE

0.4. NOTE DESCRIPTIVE DU GOLF

0.4.1.1 Note explicative

Les terrains utilisés pour ce golf sont non cultivables, en effet son implantation sera faite sur un sol granitique et très vallonné. Pour le moment, ces terrains servent de pâturages et sont entretenus par les agriculteurs.

Le golf naturel que nous voulons faire est très différent d'un golf dit « classique ». Les départs et arrivées sont en gazons synthétique et les parcours restes tel-quel. Il n'y a pas d'arrosage, pas de traitements phytosanitaires et pas d'engrais. L'entretien qui y est fait est une tonte qui s'effectue sous le principe de la gestion différenciée. Les parcours sont entretenus régulièrement et plus nous nous écartons de celui-ci moins les échéances d'entretien sont élevés.

L'intérêt de ce golf permet au niveau de l'environnement :

- D'entretenir le terrain
- Valoriser les végétaux
- Reboiser certaines surfaces

Ce golf va aussi ouvrir une nouvelle fenêtre naturelle aux habitants des Herbiers et des alentours. Le public va pouvoir découvrir ce très beau site et de plus un golf naturel sans arrosage et parfaitement intégré au paysage environnant.

0.4.1.2 Descriptif végétal des haies

Les haies qui vont être rajoutées sur le site seront composées d'essences locales. Cela permettra une bonne intégration paysagère avec le site. Aussi, elles permettront l'apparition de nouvelles niches et corridors écologiques.

Les essences utilisées sont variées et ont chacune une particularité paysagères que ce soit par leurs formes, floraison ou par leurs fruits.

Le type de végétaux qui seront intégrés donnera des haies bocagères à caractère rustique et ornementale de forme libre.

Leurs rôles sont :

- D'intégrer le parking au paysage environnant
- Cacher la vue du bâtiment par rapport au Mont des Alouettes
- Reboiser certaines surfaces
- Servir de brise vent.

nom	Hauteur et diamètre âge adulte En isolé	caractéristique	photo
Genêt à balai (<i>Cytisus scoparius</i>)	H = 2m D = 2m	-forme érigée, -rustique en tout sol - floraison jaune vif en mai / juin	

<p>Aubépine (<i>Crataegus laevigata</i>)</p>	<p>H = 5m D = 3m</p>	<p>-Croissance rapide -Port érigé et cime arrondie -Floraison en mai/juin -Pousse en tout sol</p>	
<p>Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>)</p>	<p>H = 8m D = 6m</p>	<p>-Forme arrondie -Belles couleurs jaunes à l'automne -Croissance moyenne -Convient en tout sol</p>	
<p>Houx vert commun (<i>Ilex aquifolium</i>)</p>	<p>H = 8m D = 4m</p>	<p>-Se trouve à l'état sauvage -Forme érigée -Feuillage décoratif -Fructification de septembre à janvier</p>	
<p>Charme (<i>Carpinus betulus</i>)</p>	<p>H = 10m D = 4m</p>	<p>-Feuillage abondant et léger -Croissance rapide -A utiliser en rideau de verdure ou haie</p>	
<p>Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>)</p>	<p>H = 15m D = 12m</p>	<p>-Beau feuillage vert foncé se colorant de jaune d'or et pourpre à l'automne -Croissance moyenne</p>	
<p>Noisetier (<i>Corylus avellana</i>)</p>	<p>H = 4m D = 2mm</p>	<p>-feuillage vert, caduc -Fructification intéressante -Rustique -Peu exigeant sur la nature du sol</p>	

0.4.1.3 Les 9 parcours

Parcours n°1

Fiche technique

- Distance pitch and putt = 80m; compact = 110 m
- Nettoyage de la zone humide
- Prévoir circulation entre puits et talus
- Emplacement du bac d'eau existant à réaménager et ressemer
- Défrichage* des talus et taillis, conservation des végétaux et arbustes existant.

*Le défrichage est un nettoyage et entretien périodique des talus, évitant la transformation du terrain en friche naturelle et permettant aux arbustes d'être moins étouffés leurs apportant un meilleur développement.

- Récupération des pierres pour utilisation en aménagement paysager
- Engazonner parties usées par le passage des engins

Départ n° 1, vue du parcours



Voir le reste des photos en annexe 1

Parcours n°2

Fiche technique

- Distance pitch and putt = 65 m ; compact= 110m
- Les deux départs se font au milieu de la coulée naturelle existante
- Conservation de la zone humide se trouvant derrière le green
- Réaménagement du petit point d'eau (utilisation des pierres existantes)
- Utiliser chemin existant pour circulation
- Défrichage talus et conservation des arbustes existant
- Récupération des pierres se trouvant sur place pour utilisation en aménagement paysager
- Evacuation arbres morts
- Engazonner parties usées par le passage des engins

Départ n°2, vue du parcours



Voir le reste des photos en annexe 2

Parcours n°3

Fiche technique :

- Distance pitch and putt et compact= 70m
- Départ pitch and putt proche du merisier
- Dans le fond du parcours, haie à restaurer
- Enlever arbres morts
- Création d'une noue paysagère permettant de canaliser l'eau passant le long de la haie pour la faire évacuer proche de l'étang
- Prévoir un passage sec pour circulation
- Récupération des pierres se trouvant sur place pour utilisation en aménagement paysager
- Engazonner parties usées par le passage des engins

Départ n°3, vue du parcours



Voir le reste des photos en annexe 3

Parcours n°4

Fiche technique :

- Distance pitch and putt = 70 m ; compact = 105m
- Les deux départs se trouvent proche du petit bois devant l'étang
- Evacuation arbres mort, réaménagement de la haie existante

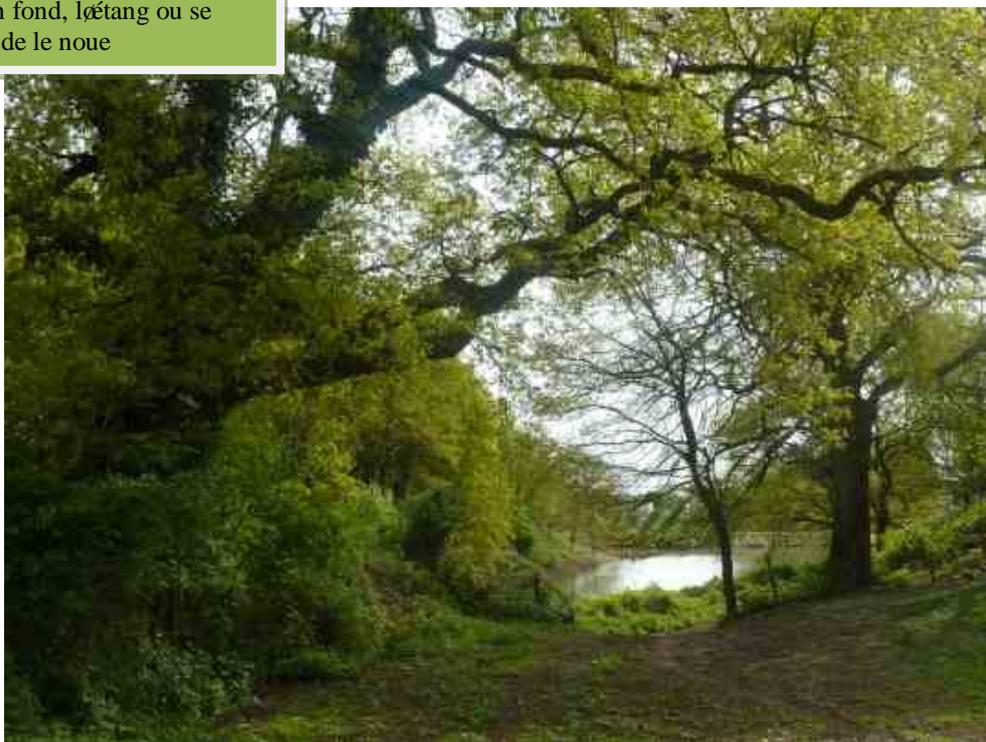
- Engazonner parties usées par le passage des engins

Départ n°4, vue du parcours



Evacuation des arbres morts,
création d'une noue paysagère

Photo de la haie séparant le green 3 au
départ 4 avec en fond, l'étang où se
déversera l'eau de la noue

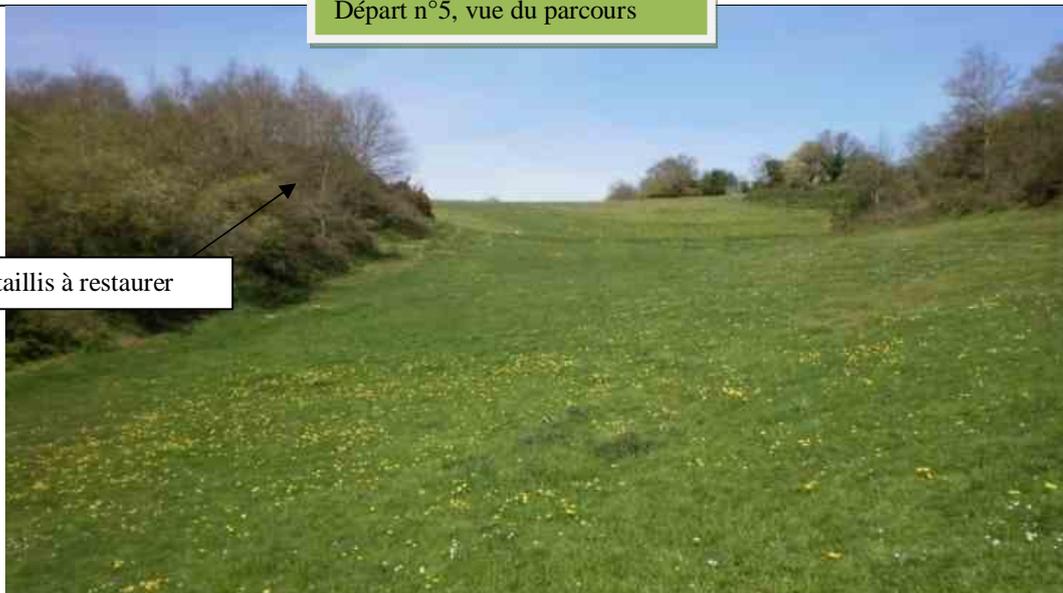


Parcours n°5

Fiche technique :

- Distance pitch and putt= 65 ; compact=100m
- Départ pitch and putt en milieu de colline
- Départ compact en sommet de colline
- Restauration et entretien des haies et taillis existants
- Passage de circulation le long de la haie
- Utilisation du terrain existant (plateau) pour faire le green
- Engazonner parties usées par le passage des engins

Départ n°5, vue du parcours



Haie et taillis à restaurer

Vue du green n°5



Parcours n°6

Fiche technique :

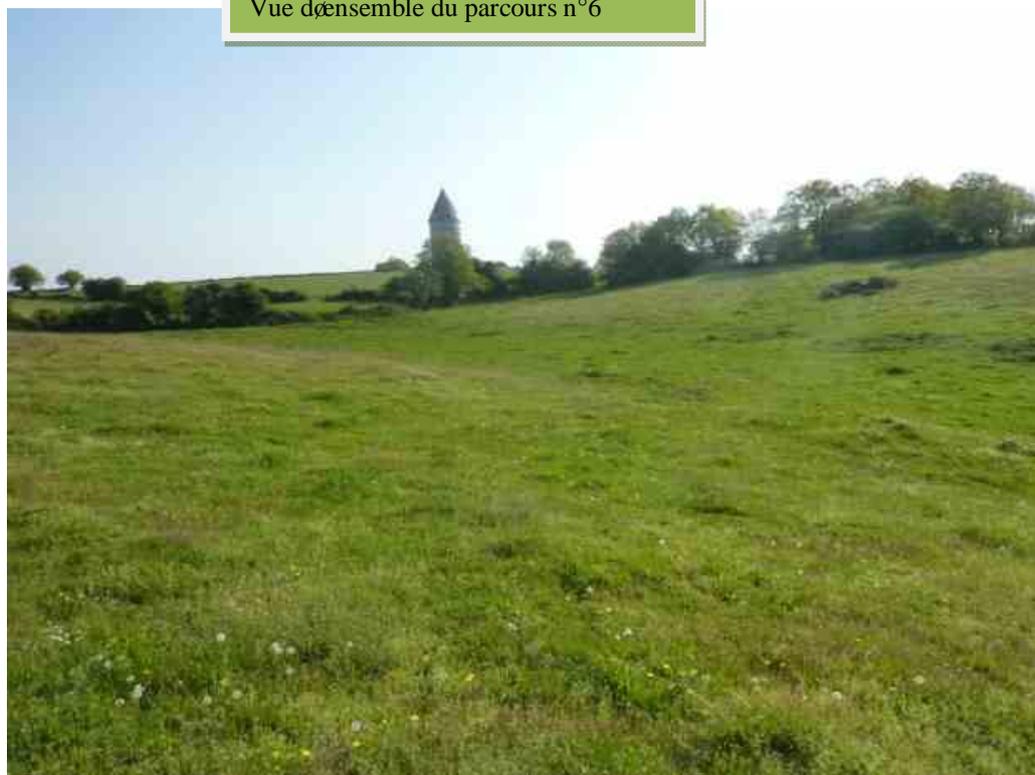
- Distance pitch and putt = 60m ; compact= 100m
- Plantation de haie entre parcours 6 et 7
- Les départs sont positionnés sur des zones plates déjà existantes
- Engazonner parties usées par le passage des engins

Départ n°6, vue du parcours



Zone de plantation

Vue d'ensemble du parcours n°6



Parcours n°7

Fiche technique:

- Distance pitch and putt et compact= 65 m
- Départ au même endroit pour les deux parcours
- Restauration haie existante
- Parcours protégé par les filets du practice
- Faire une rampe de circulation à travers la haie permettant aux joueurs de se rendre au départ du 9 et de retourner au club house
- Engazonner parties usées par le passage des engins

Départ n° 7, vue du parcours



Vue du green



Les filets de protection seront mis derrière cette haie

Parcours n°8

Fiche technique :

- Distance pitch and putt=60 ;compact=85m
- Départ pitch and putt en bas de la butte faisant face à l'étang
- Départ du compact en haut de cette butte
- Restauration de l'étang (entretien et défrichage des arbres, arbustes et taillis existants ainsi que la restauration de la chaussée)
- Ebrancher la zone de tir
- Utilisation de la zone autour de l'étang en zone de détente
- Utilisation de la zone piétonnière non utilisé par le golf pour en faire un piétonnier découverte (ce sentier se trouve dans la zone boisée non utilisée et protégée des balles des golfeurs.)
- Défrichage et restauration de la zone piétonne
- Engazonner parties usées par le passage des engins

Départ n°8, vue du parcours



Voir le reste des photos en annexe 4

Parcours n°9

Fiche technique :

- Distance pitch and putt et compact = 70m
- Départ au même endroit pour les deux types de golf
- Défrichage pour la zone de départ et d'arrivée pour emplacement du départ et du green permettant aussi de revaloriser la zone en la nettoyant
- Conservation des arbres et arbustes
- Engazonner parties usées par le passage des engins

Vue d'ensemble du parcours n°9



Défrichage des taillis, revalorisation de la zone

Conservation des arbustes

0.4.1.4 Le putting green

Fiche technique :

- Utilisation des formes du sol
- Composé d'un green avec son pré green
- Zone d'entraînement attractive par sa difficulté naturelle
- Bien situé sur le terrain

Vue d'ensemble du putting green



0.4.1.5 Le practice

Fiche technique

- Surface =
- Orientation des tapis de tirs en direction du château d'eau pour la portion découverte () permettant un tir sécurisé, opposé à la route et au parking et donnant une longueur de tir plus importante
- Les tapis qui seront couverts par le bâtiment auront une direction de tir droite donnant une longueur de tir de 220 m
- Utilisation du gazon existant ainsi que préservation des modelages du terrain
- Terrain de practice entouré de filet de protection portés par des poteaux en bois d'une hauteur de 6m de hauteur maximum

Vue d'ensemble du practice situé sur tapis



Vue du fond du practice



0.4.1.6 Le parking

Fiche technique :

- Surface d'environ 2000 m² permettant d'accueillir 60 véhicules
- Parking camouflé par des végétaux
- Mise en place d'empierrement GNT 0/31.5 pour la surface de circulation



Putting green

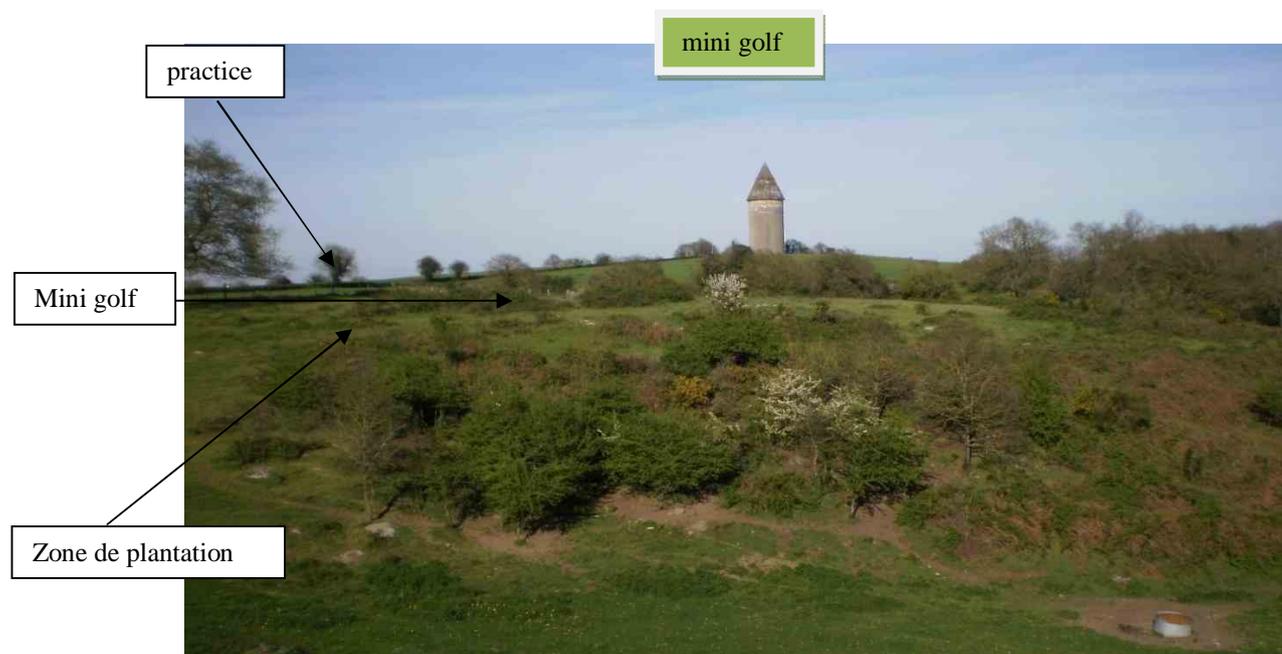
0.4.1.7 Le Minigolf paysager

Fiche technique :

- Plantation de végétaux locaux pour l'aménagement paysager
- Utilisation des roches existantes pour les obstacles et tracés des parcours
- Défrichage du plateau
- Plantation d'une haie bocagère cachant le club house de la vue du mont des Alouettes

Cette haie à aussi pour but de reboiser le plateau utilisé pour le minigolf, et servira de haie brise vent. Les végétaux utilisés ne seront que des essences locales

Exemple d'un mini golf paysager



Végétaux utilisés pour le mini golf paysagers :

Les végétaux utilisés pour le minigolf sont des essences plus esthétiques, moins rustique que celles choisies pour les haies.

Leurs rôles est d'être décoratif, tout en restant en lien avec le paysage environnant. Les végétaux choisis s'intègrent très bien au paysage et au sol ou ils vont se trouver.

<i>nom</i>	<i>Hauteur et diamètre âge adulte En isolé</i>	<i>caractéristique</i>	<i>photo</i>
Genêt balai (<i>Cytisus scoparius</i>) « andreanus », « luna », « le na »)	H= 50cm D= 50cm	-Andreanus : grandes fleurs jaunes et rouges, port semi étalé -Luna : tres grandes fleurs jaunes, vigoureux -Lena : grandes fleurs rouges orangées	 andreanus  luna  lena
Millepertuis (<i>Hypericum calycinum</i>)	H= 40cm D= 40 cm	-Feuillage persistant -Excellente plante tapissante	
Bruyères (<i>Erica carnea</i>) et (<i>calluna vulgaris</i>)	H ; environ 30 cm D ; environ 40 cm	Il existe énormément de sorte de bruyères, elles seront choisies suivant leurs époque de floraison et leurs couleurs.	
Oranger du Mexique (<i>Choisya teranta</i> «aztec pearl »)	H= 2m D =1m	-Feuillage persistant -Plus fin et plus coriace que l'espèce type -Variété très florifère	

<p>Lierre (<i>Hedera helix</i> « arborescens »)</p>	<p>H=0.8 D=0.8</p>	<p>-forme arbustive et florifère du lierre commun -croissance lente Résistant</p>	
<p>Genêt de Syrie (<i>Genista</i> « Lydia »)</p>	<p>H= 50 cm D= 1m</p>	<p>-Forme étalée -Floraison jaune vif très ornementale en mai/juin -Plantation en tout sol</p>	
<p>Chèvre feuille (<i>Lonicera</i> <i>pileata</i>)</p>	<p>H = 50 cm D = 80 cm</p>	<p>-Petite feuilles ovales -Port étalé -Excellente plante tapissante</p>	
<p>Arbre à papillon (<i>Buddleja</i> <i>davidii</i>)</p>	<p>H = 3m D= 2m</p>	<p>-Floraison en épis de juillet à septembre -Importante gamme de coloris -Croissance rapide -Très rustique</p>	

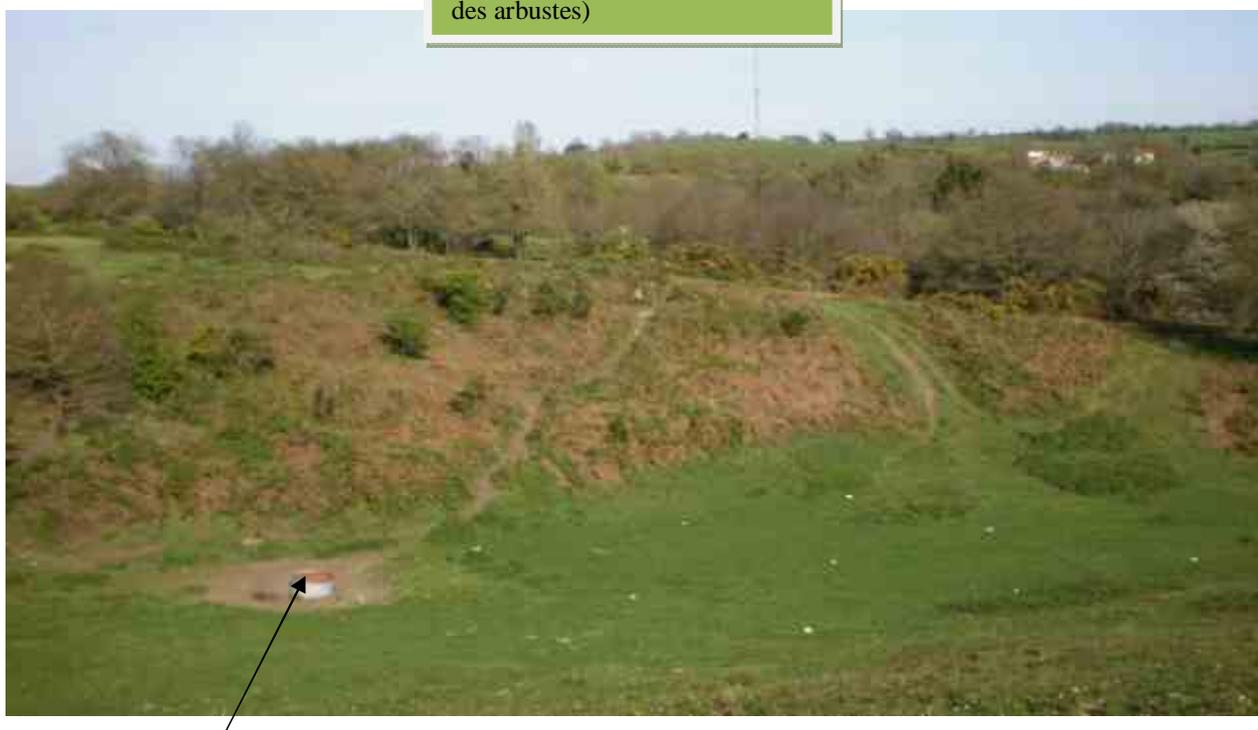
0.4.1.8 Annexes

Annexe 1

Récupération des pierres et défrichage



Talus à défricher (sauvegarde des arbustes)



Zone humide à restaurer

Annexe 2

Réaménagement du point d'eau



Vue du green



Annexe 3

Haie à restaurer



Zone humide entre parcours 2 et 3



Annexe 4

Zone de détente



Panorama de la zone de détente

